



N° du certificat EGA-21-00454-J



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Educateur Grimpe d'Arbres

- Le **Syndicat National des Grimpeurs Encadrants dans les Arbres** délégué pour la mise en œuvre du certificat de qualification professionnelle (CQP) d'éducateur grimpe d'arbres.
- Vu l'arrêté du 28/01/09 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 du Ministre chargé de la formation professionnelle portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP34528), code NSF 335
- Vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant le CQP
- Vu l'avenant n° 27 du 21 avril 2008 à la CCNS portant création du CQP,
- Vu les pièces présentées et déclarées sincères et véritables par l'intéressé(e),
- Vu la décision délibérative du jury réuni le 14/12/2021 à Paris

L'Organisme Certificateur de la branche du Sport et la Commission Paritaire Nationale Emploi, Formation (CPNEF) du sport délivrent le **Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) d'Educateur Grimpe d'Arbres de niveau de qualification : 4,**

à **Victor BOYER** né(e) le 18/11/1998 à FEURS 42

Pour en bénéficier avec les droits et prérogatives qui y seront attachés dans le domaine de l'activité grimpe d'arbres.

Fait à Paris, le 22/12/2021

Pour la CPNEF sport
La Présidence

Pour l'OC SPORT
La Présidence

Le titulaire